

M. DUFF: Oui, l'argent des contribuables. Au ministre, je dirai ceci: quel droit a-t-il de dépenser \$50,000 de l'argent des contribuables afin d'établir ce conseil avicole? Pourquoi n'a-t-il pas laissé à la population de Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta le soin de décider la chose? Mais non; le ministre, cherchant à soutenir ce gouvernement moribond qui depuis cinq années se maintient par un cheveu, a dépensé, de propos délibéré et sans y être régulièrement autorisé, \$50,000 des fonds des contribuables afin d'engager les aviculteurs des trois provinces à se prononcer en faveur de son propre bill de l'organisation du marché, ou de celui du Gouvernement. Et qu'est-il arrivé? Les propres électeurs du ministre l'ont lâché; toutes les circonscriptions de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba l'ont lâché, et tout ce qui nous reste c'est que les poules continuent de pondre et le ministre est encore perché au haut de la loi d'organisation du marché.

L'hon. M. WEIR: Le meilleur moyen de savoir si la loi d'organisation du marché est considérée comme une bonne mesure législative réside dans l'attitude des producteurs eux-mêmes. Non seulement recevons-nous de la part de groupes représentatifs de producteurs des demandes d'adhésion de plus en plus nombreuses aux dispositions de la loi en vue d'assurer la vente effective de leurs produits...

M. FRASER (Northumberland): Le ministre me permet-il une question?

L'hon. M. DURANLEAU: Permettez que le ministre finisse.

L'hon. M. WEIR: ...mais il nous parvient également, de la part de conseils aux endroits où des projets ont été organisés, des demandes qui ont pour objet d'étendre la portée de ces projets d'organisation. Pour ce qui est de ma propre circonscription, je serais à la vérité fort aise, et j'en suis sûr, tous les honorables députés seraient heureux, aux prochaines élections, de recueillir un nombre égal de suffrages à ceux que l'on a exprimés dans les provinces d'Alberta et de Saskatchewan en faveur du projet d'organisation du marché avicole.

M. FRASER (Northumberland): Cela se pourrait s'ils dépensent autant d'argent pour les obtenir.

L'hon. M. WEIR: Ma propre circonscription s'est prononcée en faveur du projet dans une proportion de plus de soixante-dix pour cent, et dans d'autres la proportion fut de plus de quatre-vingt pour cent. Ces fonds furent votés par la Chambre des communes et le crédit fut approuvé par des membres

[L'hon. M. Mackenzie.]

des divers partis représentés ici, dans l'intention de les affecter à l'organisation et à l'expansion de projets de cette nature.

M. MOORE (Ontario): Puis-je demander au ministre le nombre de ceux qui ont voté dans l'Alberta et en Saskatchewan?

L'hon. M. WEIR: Ces chiffres figurent déjà au hansom, mais je vais en donner la lecture de nouveau. Dans l'Alberta, le total de suffrages recueillis en faveur du projet était de 12,635, soit 62.5 p. 100 et 7,578 ou 37.5 p. 100 ont voté contre. Dans la Saskatchewan, le nombre de ceux qui étaient en faveur du projet était de 27,749, ou 63.4 p. 100 et 16,012, ou 36.6 p. 100 votèrent contre. Au Manitoba, 6,070 voix furent recueillies en faveur du projet et 18,931 contre.

M. MOORE (Ontario): Assurément le ministre reconnaîtra que c'était là une bien faible fraction de ceux qui auraient pu voter, ce qui dénote le peu d'intérêt manifesté à ce sujet.

L'hon. M. WEIR: Et une opposition encore plus faible.

M. MOORE (Ontario): Ai-je bien compris que le ministre a dit avoir répondu à toutes les questions qui lui ont été adressées cet après-midi et ce soir?

L'hon. M. WEIR: L'honorable député aura sans doute l'impartialité de reconnaître que lorsque les honorables membres adressent cinq, six ou sept questions, ou même plus, les unes après les autres, il est difficile de se les rappeler toutes. Mais autant que je puis me souvenir, j'ai répondu à toutes les questions.

M. BROWN: Maintenant que nous sommes revenus au projet relatif à la volaille, il est une question que je désire porter à l'attention du ministre. Le ministère a dépensé quelque 50,000 dollars pour l'encouragement de ce projet...

M. DUFF: Gaspillé, non pas dépensé.

M. BROWN: Gaspillé peut-être, mais cet argent a été dépensé. Le ministre a dit cet après-midi que les adversaires du projet ont eu l'occasion de faire connaître leur opinion aux assemblées. Je lui ferai observer qu'à quelques-unes de ces réunions les orateurs de l'opposition n'ont pu se faire entendre. Je puis le prouver.

Un MEMBRE: C'est ce qu'ils méritaient.

M. BROWN: Voilà une étrange observation. Je comprends l'attitude du ministre qui dit que l'on ne pouvait financer directement l'opposition; je crois que son argument est raisonnable. Mais je prétends que lorsque des deniers